

EQUIPES DE FRANCE DE TAEKWONDO

SPECIALITÉ COMBAT

V.1 du 08/01/2025



CHAMPIONNATS D'EUROPE JUNIORS 2025

PÉRIODE DE SÉLECTION

15 février - 6 juillet

En vue des Championnats d'Europe Juniors programmés en Suisse du 19 au 21 novembre 2025, les athlètes désireux de se positionner devront satisfaire les critères énoncés ci-dessous afin d'être éligibles lors de la commission de sélection fédérale.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

- Etre né(e) entre 2010 et 2008 et avoir la nationalité française
 - Avoir sa licence FFTDA et sa licence internationale (GAL FRA) à jour
- et
- Avoir obtenu les minima internationaux définis ci-dessous
 - Participer à la dernière étape sélective dans le cas où plusieurs athlètes seraient éligibles dans une même catégorie*

* Sauf dérogation du DTN actée en commission de sélection.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Afin d'assurer la compétitivité des athlètes sélectionnés en Equipe de France pour les Championnat d'Europe Juniors 2025, des minima internationaux ont été définis :

MINIMA INTERNATIONAUX

60 Points

Dans la mesure où le championnat aura lieu la saison suivante, il est permis aux athlètes de remporter les minima internationaux requis en cumulant les performances dans plusieurs catégories de poids tout au long de la période de sélection. Le choix de la catégorie de poids devra néanmoins être confirmé et définitif pour la dernière étape sélective organisée par la fédération.

POINTS BONUS

10 Points

Un bonus (cumulable) de 10 points sera accordé (1) aux Médaillés des Championnats d'Europe Cadets 2024, des Championnats du Monde Juniors 2024, du Grand Prix WTE Final 2024 ; (2) aux Champions de France Juniors 2025 ; (3) Champions de France Espoirs ou Seniors 2025.



Les athlètes remplissant les conditions d'éligibilité et ayant atteint les minima internationaux (bonus inclus) seront présentés en commission de sélection fédérale à l'issue de la période de sélection. Dans le cas où plusieurs athlètes d'une même catégorie de poids seraient concernés, une dernière étape sélective pourra être organisée pour les départager si nécessaire.

CALENDRIER DES COMPÉTITIONS

FEVRIER 2025

Open de Slovénie

MARS 2025

Open de Bulgarie
Open de Hollande
Open de Belgique
Open d'Angleterre
Open de Macédoine

AVRIL 2025

Open de Serbie
Grand Prix Serie 1
Euro des Clubs

MAI 2025

Open de Suède
President Cup Europe

JUIN/JUIL 2025

Open du Luxembourg
Open d'Autriche
Solidarity Open

ATTRIBUTIONS DES POINTS

Seules les médailles obtenues après avoir remporté au moins un combat seront prises en compte

Les compétitions listées ci-dessous permettent aux clubs de choisir et de positionner les athlètes sur un nombre raisonnable d'entre-elles en cohérence avec les minima internationaux à atteindre.

- Opens Coefficient 1 - 1ère place (10pts) ; 2ème place (6pts) ; 3ème place (3pts)
- Opens Coefficient 2 - 1ère place (20pts) ; 2ème place (12pts) ; 3ème place (6pts)
- Opens Coefficient 3 - 1ère place (30pts) ; 2ème place (18pts) ; 3ème place (9pts)

CLAUSES

En cas de circonstances exceptionnelles (modification des calendriers internationaux WT/WTE, changements réglementaires, considérations logistiques), la Direction Technique Nationale se réserve le droit de modifier, ajuster ou compléter les critères de sélection et/ou le calendrier des compétitions du parcours de positionnement. Tout changement sera communiqué aux candidats concernés de manière transparente et équitable.

Les athlètes s'inscrivant dans ce parcours de positionnement s'engagent à respecter le Contrat Républicain et la Charte d'Ethique et de Déontologie des Equipes de France de Taekwondo. Tout manquement à ces principes pourra entraîner l'exclusion de l'athlète du processus de sélection. Les athlètes sélectionnés s'engagent à effectuer l'intégralité du programme de préparation de l'Equipe de France sauf sur dérogation accordée par le DTN.